

## Barème 2020

### HONORAIRES TTC DE TRANSACTIONS – BIENS D'HABITATIONS

Barème des honoraires à la charge du vendeur de Century21 ImmoTek au **01 JANVIER 2020**

NET VENDEUR	HONORAIRES TTC (TVA20%)
De 1€ à 50 000€	10 %
De 50 000€ à 200 000€	6%
De 200 001€ à 300 000€	5,5%
A partir de 300 001€	5%

- Parking, garage, forfait à : 4 500 € TTC
- Terrain et commerces : Forfait 10 000 euros TTC
- Dans le cadre **d'un mandat « confiance »** nos honoraires comprennent l'intervention si besoin d'un photographe professionnel, et le réservoir d'acquéreurs de **25 agences du val d'Yerres adhérentes à l'AMEPI.**

### HONORAIRES TTC DE LOCATIONS - LOCAUX D'HABITATION NUS OU MEUBLES - LOCAUX COMMERCIAUX / PROFESSIONNELS

Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10€ TTC*
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ TTC*

\* Les honoraires des personnes mandatées pour réaliser un état des lieux sont dus par le bailleur et le preneur soit 13€ TTC pour chaque partie par mètre carré. Le montant toutes taxes comprises imputé au locataire pour cette prestation ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire.

### HONORAIRES DE GESTION

<b>Service INITIAL</b>	<b>Service CONFORT</b>	<b>Service PRIVILEGE</b>
7 %	8 %	9 %

\*Détail des offres joint au mandat de gestion

**Achat - Vente – Location- Gestion SARL** au capital de 750.00€ - 753 259 001 R.C.S. Carte Professionnelle : Transaction n° CPI 9101 2018 000 030 965 délivrée par la Préfecture d'EVRY  
 Garantie : VERSPIEREN - Transactions sans réception de fonds – Carte Gestion n° CPI 9101 2018 000 026 038 Gestion ALLIANZ 10.000 €  
 Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

**PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS**

**CENTURY 21.**